



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Qui sont-ils ?

En France, plusieurs rapaces sont capables de s'attaquer aux volailles domestiques ou d'élevage. Les cinq espèces présentées dans cette fiche sont les plus susceptibles d'être responsables d'une attaque.

La prédation survient essentiellement lorsque les volailles sont facilement accessibles. Certains rapaces peuvent même se spécialiser en s'alimentant exclusivement de volailles domestiques lorsqu'elles sont plus faciles à capturer que des proies sauvages.

À savoir

Le Renard roux (*Vulpes vulpes*) et la Fouine (*Martes foina*) sont deux mammifères qui s'attaquent fréquemment aux volailles si ils parviennent à pénétrer dans le poulailleur ou l'élevage. Si vous constatez une attaque sur une volaille, il est d'ailleurs plus probable que le responsable soit le renard ou la fouine plutôt qu'un rapace.

Veiller alors à renforcer votre enclos en enterrant le grillage dans le sol, en l'élevant à 1,8 m de haut minimum, en recourbant le haut vers l'extérieur et en bouchant les trous de plus de 5 cm (par lesquels la fouine peut se faufiler).

Voir aussi les **fiches médiation : Fouine et Renard roux.**

Comment les identifier ?

Nom : Buse variable
Buteo buteo



Taille / envergure : 48 - 56 cm / 110 - 130 cm

Poids : 630 - 1350 g

Habitat : bois, milieux ouverts, champs, prairies et marais

Alimentation : rongeurs, reptiles, batraciens, insectes et vers de terre

Reproduction : 2 à 4 œufs de mars à août

La Buse variable est l'espèce de rapace la plus répandue en France. Elle chasse depuis un poste d'affût ou en vol stationnaire avant de fondre sur la proie.

La buse est un oiseau trapu, très souvent observable sur un poteau en bord de route. Son vol est battu ou plané mais dépourvu de souplesse.

Que dit la loi ?

En France, tous les rapaces bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des **oiseaux protégés**. Ce régime de protection est issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature aujourd'hui codifiée aux articles L411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Pour ces oiseaux, la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids sont interdits tout comme la destruction et la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans leur milieu naturel. La perturbation intentionnelle des oiseaux notamment pendant la période de reproduction est également interdite.

Enfin la loi condamne également la détention, le transport, le colportage, la naturalisation, la vente ou l'achat ainsi que l'utilisation commerciale ou non des rapaces (article 3. AM 29/10/2009).

En résumé, il est interdit de porter atteinte aux rapaces, ainsi qu'aux sites de nidification (occupés ou non) et aux couvées.

Nom : Autour des palombes
Accipiter gentilis



Taille / envergure : 49 - 64 cm / 90 - 120 cm
Poids : 800 - 1500 g

Habitat : forêts de conifères
Alimentation : oiseaux et mammifères
Reproduction : 2 à 4 œufs de mars à août

L'Autour des palombes est trapu mais agile en vol. Il alterne des séquences de battements et des glissés comme l'épervier, mais le plus souvent à bonne hauteur pour repérer une proie. Il peut aussi rester perché en position droite pour rechercher une proie.

Nom : Épervier d'Europe
Accipiter nisus



Taille / envergure : 29 - 41 cm / 58 - 80 cm
Poids : 185 - 350 g

Habitats : forêts, parcs et jardins et parfois en ville
Alimentation : petits oiseaux
Reproduction : 4 à 6 œufs d'avril à septembre

Après la Buse variable, il s'agit du rapace le plus répandu en France. L'Épervier d'Europe a un corps fin et agile en vol. Il chasse en attaquant par surprise, vol rapide, souvent au ras des arbres, buissons et bâtiments. Il peut traquer les passereaux au sol, sous et dans les buissons.

Chez l'Autour des palombes et l'Épervier d'Europe il existe un fort dimorphisme sexuel. En effet, la femelle est bien plus grosse que le mâle. Le mâle Épervier d'Europe est d'ailleurs trop petit pour s'attaquer aux volailles domestiques.

Nom : Milan royal
Milvus milvus



Taille / envergure : 61 - 72 cm / 140 - 165 cm
Poids : 950 - 1300 g

Habitat : paysages mixtes de forêts, de champs et d'étangs
Alimentation : cadavres, déchets, vers de terre, insectes, poissons, reptiles, amphibiens, mammifères et oiseaux
Reproduction : 2 à 3 œufs d'avril à août

Le Milan royal est un migrateur partiel. Il peut être observé partout en France mais plus rarement sur les côtes Nord et en Bretagne.

En chasse, il vole à une hauteur de 10 à 30 mètres en scrutant le sol. Il utilise au maximum le vol plané.

Nom : Milan noir
Milvus migrans



Taille / envergure : 48 - 58 cm / 130 - 155 cm
Poids : 650 - 950 g

Habitat : forêts près des lacs, cours d'eau et marais et en ville
Alimentation : cadavres, déchets, vertébrés, insectes et poissons
Reproduction : 2 à 3 œufs d'avril à juillet

Le Milan noir est migrateur et n'est donc visible qu'en été en France. Il peut être observé sur toute la métropole mais plus rarement sur les côtes Nord.

Il utilise au maximum le vol plané.

Il arrive que...

... Un rapace survole régulièrement les volailles

Un rapace observé à plusieurs reprises survolant le poulailler ou l'élevage risque un jour ou l'autre de s'attaquer aux volailles.

... Une ou plusieurs volailles ont été attaquées

Si la piste d'une attaque par un mammifère a été écartée alors le coupable est sans doute l'un des rapaces présentés dans cette fiche.



Les solutions

Pour que les rapaces ne puissent pas atteindre les volailles, un filet ou un grillage peut être tendu au dessus de l'enclos. Si cette solution est envisageable pour de petits enclos, elle est en revanche quasi-impossible à mettre en place sur de grands espaces. Heureusement, d'autres solutions existent.

1. Anticiper pour éviter une attaque

Installer l'enclos à proximité d'une présence humaine dissuadera les rapaces de s'approcher. Supprimer, autour de l'enclos, les perchoirs sur lesquels les rapaces peuvent se poser pour guêter les volailles. Éviter de lâcher dans l'enclos de jeunes volailles en nombre car elles sont des proies faciles qui attirent les prédateurs. Éviter également de lâcher des volailles en été, période à laquelle les rapaces cherchent activement de la nourriture pour leurs petits.

2. Offrir des cachettes aux volailles

Aménager l'enclos en créant des abris permet aux volailles de se mettre à couvert lors d'une attaque par un prédateur. L'idéal est de recouvrir le sol sur plus de 40% de sa superficie en favorisant la végétation buissonnante, les haies, les arbustes et en disposant des branches et des abris (ex : tas de bois, palettes surelevées, etc.).

3. Dissuader les rapaces d'attaquer

Installer une radio, fonctionnant toute la journée, au niveau de l'enclos, pour simuler la présence humaine (attention à la gêne occasionnée pour le voisinage). Placer au dessus de l'enclos des ficelles de façon à former un

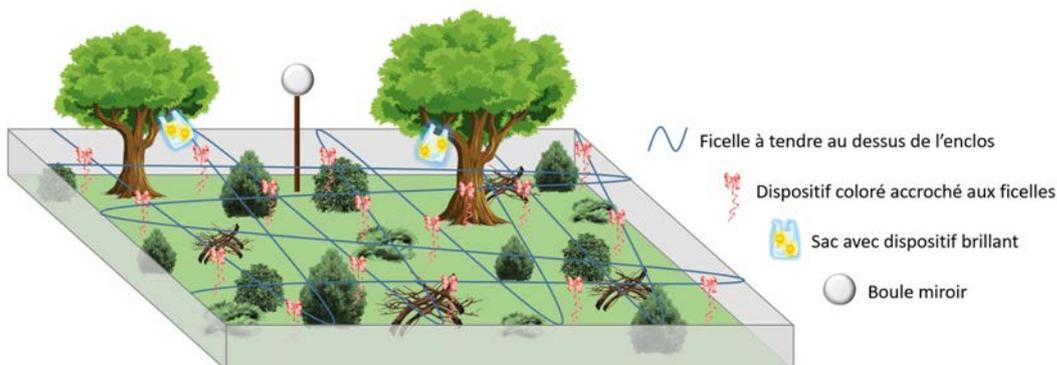
quadrillage non perméable à un rapace. Fixer sur ces ficelles des dispositifs colorés (tissu, rubalise, papier brillant coloré) flottant au vent.

4. Gêner la visibilité des rapaces

Les éclats de lumière inquiètent les oiseaux. Il est efficace d'installer des boules miroirs entre les perchoirs potentiels des rapaces et l'enclos. Attention : les rapaces s'accoutument à la présence de la boule miroir. Il faut donc la changer de place régulièrement (toutes les 6 à 9 semaines d'après le Fonds d'Intervention pour les Rapaces). Vous pouvez aussi installer des sacs plastiques sur lesquels sont fixés des lanières de plastique brillant, le tout fixé en hauteur, de façon à permettre au sac de se balancer et de tourner librement sur lui-même. Suspendre des CDs est aussi efficace.

5. Adopter un animal imposant

La présence imposante, par exemple, d'une oie, d'un dindon, d'une pintade, d'un coq, d'un nandou (détention soumise à réglementation) ou d'un chien (Patou) dans l'enclos des volailles dissuadera les prédateurs d'attaquer. Si un rapace pénètre malgré tout dans l'enclos, l'animal imposant pourra défendre les petites volailles. Il peut aussi émettre des cris d'alerte lorsqu'un prédateur s'approche. Les volailles ainsi prévenues peuvent donc se mettre à l'abri rapidement.



Exemple d'un enclos aménagé pour éviter les attaques de rapaces

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34



Ce document a été édité par la LPO France.
Rédaction par Noémie Furon (LPO).
Relecture par Benoit Viseux, Sandrine Thibaut-Lecornu (LPO).



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ